

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents
au Comité En exercice
Syndical 1

Présents

37 37 19

Séance du 11 octobre 2010

Date de la convocation

23 09 10

Date d'affichage

23 09 10

Objet de la Délibération

2010-10-01

Approbation du PV
Du Comité Syndical
Du 25 mars 2010

L'an deux mille dix

Et le onze octobre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

F.BARSE (Bédarieux), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb Jaur), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian) JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
26 OCT. 2010
SERVICE COURRIER

Acte 18/10/10 Maire
après 18/10/10 Préfecture
le 18/10/10 Préfecture

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 25 MARS 2010

L'AN DEUX MILLE DIX et le VINGT CINQ mars à DIX HUIT HEURES, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & vignobles se sont réunis à la salle du Cloître à Saint-Chinian sous la présidence de Francis BOUTES.

Présents :

J.ARCAS (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JF.FAVETTE** (CdC Saint-Chinianais), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **J.HUC** (CdC Coteaux & Châteaux), **F.GALBE** (Commune Pujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **R.PAILLES** (Conseil Général), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **A. SICILIANO** (CdC Coteaux & Châteaux), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

Excusés:

G.AFFRE (CdC Saint-Chinian), **JN.BADENAS** (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL.BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Châteaux) représenté par **A.SICILIANO**, **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais) représenté par **F. BOUTES**, **R.CHABBERT** (CdC Le Minervois), **MA.EDO** (CdC Monts d'Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général) représenté par **M.GIL**, **JL.FALIP** (Conseil Général) représenté par **F.BOUTES**, **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian) représenté par **JF.FAVETTE**, **MH.LAVASTRE** (Bédarieux), **G.MARCOUIRE** (Conseil Général), **A.MARTINEZ** (Conseil Général) représenté par **RM.LOSMA**, **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC Canal-Lirou), représenté par **F.BOUTES**, **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais) représenté par **F.BOUTES**, **R.TROPEANO** (Conseil Général) représenté par **J.PALAYSI**.

Assistaient également à la réunion :

O.BARTHELEMY (Pays HLV), **J.BASSEDE** (Pays HLV), **C.BOUTES** (Pays HLV), **M.PIMENTA** (Pays HLV), **C.ROGER** (Pays HLV).

* * *

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

Sont rajoutés à l'ordre du jour :

- un rapport sur table, sans incidence financière, relatif au compte rendu d'activités 2009 du Pays Haut Languedoc et Vignobles,
- un additif au rapport 2010-03-12, également sans incidence financière, présentant l'état d'avancement de l'étude Itinérance.

* * *

1 - Examen des rapports présentés au Comité Syndical

Le procès-verbal du Comité Syndical du 10 décembre 2009 est adopté à l'unanimité (**2010-03-01**).

2010-03-02 Compte Rendu des Décisions du Président : le Comité Syndical prend acte des décisions du Président.

2010-09-03 Adoption du Compte Administratif 2009 : le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2009, qui se traduit par un résultat net positif de 125.277,67 €, incluant, notamment :

- un report de l'exercice 2008 pour 50.096,46 €,
- le rattachement à l'exercice 2009, pour 33 K€, de recettes liées au projet de développement solidaire avec la Tunisie, les dépenses devant intervenir en 2010,
- le rattachement d'une subvention du Ministère de la Coopération, pour 15 K€, pour une opération réalisée en 2008.

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

26 OCT. 2010

SERVICE COURRIER

26 OCT. 2010

2010-03-04 **Adoption du Compte de gestion 2009** : le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le compte de gestion 2008, fourni par la Trésorerie de Saint-Pons.

SERVICE COURRIER

2010-03-05 **Reprise des résultats de l'exercice 2009** : la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2009 est adoptée à l'unanimité, comme suit :

- réserves en investissements : 4.952,32 €
- report de fonctionnement : 120.325,35 €

2010-03-06 **Décision Modificative n° 1/2010** : l'assemblée adopte à l'unanimité la décision modificative n° 1 qui porte :

- en section de fonctionnement, sur 225.746,35 €, liés :
 - en dépenses :
 - aux subventions de fonctionnement à verser aux LAMs, dans le cadre du projet FEDER-TIC, pour 105.421 €,
 - aux autres services extérieurs, pour 120.325,35 € ;
 - en recettes :
 - à l'affectation du résultat 2009, pour 120.325 €,
 - à l'obtention de crédits FEDER relatifs au développement numérique, pour 105.421 € ;
- en section d'investissement, sur 4.952,32 € concernant :
 - en dépenses : divers matériels informatiques et bureautiques, pour 4.952,32 €
 - en recettes : un solde d'investissement reporté, pour le même montant.

2010-03-07 **Modification de règlement** : le Comité syndical approuve à l'unanimité la proposition de modification du règlement intérieur visant à relever le seuil pour un appel public à la concurrence de 15.000 à 40.000 €.

2010-03-08 **Rapport d'activités Pays** : le Comité Syndical prend acte du compte rendu d'activités des missions du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour l'année 2009.

Il demande qu'une large diffusion de ce document, qui présente l'ensemble des interventions du Pays, simultanément en termes thématiques et spatiaux, soit assurée, à destination de l'ensemble des élus du Pays mais également de la population.

2010-03-09 **Rapport d'activités du Conseil de Développement** : le Comité Syndical prend acte du rapport d'activités du Conseil de Développement pour l'année 2009.

2010-03-10 **Services** : Concernant le Projet Territorial de Santé, le Comité Syndical :

- entérine la proposition de maillage d'infrastructures médicales de type Maisons de Santé pluridisciplinaires et Maisons Médicales de Garde, suite au diagnostic réalisé par le Pays en 2009, avec l'appui, notamment, du Comité Régional d'Education à la Santé (CRES) :
 - création de trois maisons de santé sur les secteurs d'Olonzac, Olargues et Saint-Chinian/Cessenon/Murviel,
 - création de deux maisons médicales de garde sur les secteurs de Saint-Pons et Saint-Chinian/Cessenon/Murviel,
- donne mandat à G.Baro, Président de la Commission Services, pour rencontrer les élus et les professionnels de santé de ces secteurs afin de pouvoir lancer concrètement le PTS en 2010,
- approuve l'adhésion du Pays au CATEL, réseau spécialisé de télésanté,
- approuve la prise de contacts avec des territoires européens oeuvrant dans l'e-santé, dans le cadre du programme européen INTERREG-SUDOE.

Concernant la programmation au titre de l'avenant 2010 du CPER-Volet Territorial, le comité syndical approuve la nouvelle proposition de programmation, pour un montant de l'ordre de 144.000 €, étant précisé que l'enveloppe de crédits FNADT disponible en 2010, devrait être réduite, de l'ordre de 50.000 € ; il conviendra alors au Comité Syndical de procéder à des arbitrages sur les propositions initiales.

G.Baro informe l'assemblée du départ prochain d'Olivia Barthélémy, chargée de mission Services. Au nom de l'ensemble du Comité Syndical, il la remercie pour l'excellence du travail réalisé depuis 2006 en matière de services à la population.

2010-03-11 **Patrimoine** : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et les termes de la convention de partenariat avec le Conseil Général, portant sur la réalisation d'éditions patrimoniales, suite aux inventaires réalisés par la Charte Intercommunale des Coteaux de l'Orb et du Vernazobres, en 2003-2004. L'édition proposée en 2010 portera sur la commune de Capestang, suite aux éditions réalisées sur Saint-Chinian et Cessenon/Orb.

2010-03-12 **Tourisme** : le Comité Syndical :

- approuve la phase 1 de l'étude Itinérance, concernant la proposition de schéma du réseau d'itinéraires pédestres, équestres, VTT, tel que validé par le Comité de Pilotage, et remis en séance en additif au rapport,
- approuve le principe des opérations et le plan de financement des opérations suivantes, en maîtrise d'ouvrage Pays, au titre du programme Leader :

Opération	Coût total	Autofinanc.	Conseil Général	Leader
Plan Qualité Identitaire	12.107		5.449	6.658
Communication touristique	71.964	7.459	24.925	39.580
Animation pour une identité paysagère	26.970	50394	6.743	14.833

étant précisé que la subvention départementale, au titre de la communication touristique, est déjà acquise.

2010-03-13 **Convention de mise à disposition** : le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent auprès de la commune de Gabian, avec réversion au Pays du coût salarial au *pro rata* du temps passé, est adopté à l'unanimité, ainsi que sa modification, visant à porter la durée de la convention à une période de trois ans.

2 – Questions diverses

A la demande de G.BARO, Président de la Communauté de Communes Orb et Taurou, le Comité Syndical émet, à l'unanimité, le vœu qu'il soit procédé, dans les meilleurs délais, à l'embauche, par Hérault Tourisme (CDT), de l'agent Tourisme à affecter sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, poste vacant et non renouvelé depuis juillet 2009.

Il est rappelé qu'un nouveau projet de convention relative à cette embauche, visant à mieux cadrer le partenariat et les missions de l'agent, a été rédigé conjointement par le CDT et le Pays, en 2009, validé par le Comité Syndical, signé par le Président et transmis au CDT pour signature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h45.

Le Président
Francis BOUTES



SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

26 OCT. 2010

SERVICE COURRIER

* * *